

MAIRIE DE FAYET
Allée de la Ringarde
12360 FAYET

COMPTE RENDU SE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07/05/2021

Le 07 mai à 20H30 le conseil municipal s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Jean-Luc JACQUEMOND.

Étaient présent : Monsieur OLIVIER Serge, Monsieur CRETTE Maxime, Madame Fabre Monique, Monsieur NOUVEL Benoît, Monsieur NOUVEL Michel, Monsieur COT Dominique, Monsieur SIMON Daniel, Madame CAZABONNE Arlette, Madame VRITONE Krystel

Absent excusé : Madame Fabre Monique donne procuration à Monsieur COT Dominique

A été nommé secrétaire de séance : Monsieur VRITONE Krystel

ORDRE DU JOUR

- 1- Délibération décision modificative sur budget M14
- 2- Délibération sur la convention groupement de commande et modernisation éclairage public
- 3- Délibération sur remboursement de l'intégralité du crédit de 170 000€
- 4- Délibération sur nouveau crédit et nouveau taux pour un montant de 170 000 €
- 5- Délibération sur demande d'aide sur le loyer du multiservice par le gérant rapport crise sanitaire
- 6- Délibération modernisation coffret électrique du lotissement du PLO
- 7- Délibération sur promesse de bail pour le repreneur du multiservice
- 8- Délibération sur embauche accroissement de temps pour 1 mois
- 9- Questions diverses

Délibération décision modificative sur budget M14

Il s'agit d'une modification de numéro de compte d'imputation ancien compte 21588 nouveau compte 21188.

Voté à l'unanimité.

Délibération sur la convention groupement de commande et modernisation éclairage public

Il s'agit d'une modification de prolonger avec le SIEDA la convention existante de 2023 à 2025.

Voté à l'unanimité.

Délibération sur remboursement de l'intégralité du crédit de 170 000€

Il s'agit de rembourser le prêt encours de 170 000 € afin d'obtenir un meilleur taux.

Voté à l'unanimité.

Délibération sur nouveau crédit et nouveau taux pour un montant de 170 000 €

Afin de financer ces projet la commune doit reconduire un prêt de 170 000 €

Le nouveau taux passe à 0.97% sur 15 ans.

Voté à l'unanimité.

Délibération sur demande d'aide sur le loyer du multiservice par le gérant rapport crise sanitaire

Le gérant du multiservice sollicite une nouvelle fois une aide sur le loyer en rapport à la crise sanitaire.

Sachant que la mairie a déjà répondu favorablement 3 fois pour un montant de 2207.2 €

Après délibérations de l'assemblée le vote est le suivant :

3 Pour

1 abstention

7 contre

Délibération modernisation coffret électrique du lotissement du PLO

Le lotissement du Plo connaît régulièrement des problèmes de coupure de l'éclairage public.

Après analyse il s'avère que le coffret électrique est vétuste et que c'est lui qui est a changer.

Le SIEDA a évaluer le coût des travaux à 2914.80€

Voté à l'unanimité.

Délibération sur promesse de bail pour le repreneur du multiservice

Le multiservice de FAYET est envoi de reprise par un nouveau gérant, ce dernier a besoin d'une promesse de bail par la commune afin de poursuivre son dossier.

Voté à l'unanimité.

Délibération sur embauche accroissement de temps pour la saison estivale

La mairie souhaite embaucher une personne pour effectuer l'entretien du camping durant les mois d'été (mi juin / mi septembre) 12h30/semaines (1h30 par jour + 2h le samedi)

Voté à l'unanimité.

Questions diverses

Le programme de signalisation SIL est relancé par le Parc des Grands Causses et la communauté des communes Monts Rance et Rougiers.

Lors d'une prochaine réunion nous débattrons des lieux à indiquer et des implantations des panneaux.

Une ouverture de poste pour l'agence postale a été faite pour le remplacement de Madame Cros qui fait valoir ses droits à la retraite.

Une commission d'embauche aura lieu le 04 juin 2021 pour dépouiller les CV et faire son choix.

Les élections Régionales et Départementale auront lieu le 20 et 27 juin. La Mairie a recruté des volontaires pour être aider dans la tenue des bureaux de vote.

Nous avons reçu une demande d'autorisation pour recouper des repousses de châtaigner afin de réaliser des piquer de clôture et de les vendre. L'argent ainsi gagné leur servira au financement de leur projet de participation au 4L TROPHY.
La mairie donne l'autorisation.

Tous les sujets étant épuisés, Monsieur le Maire clôture la réunion à 22H15.